

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DE

PRUNELLI DI FIUMORBU
SEANCE DU 10 AVRIL 2015

L'an deux mil quinze le dix avril à dix-huit heures et trente minutes, le Conseil Municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Pierre SIMEON De BUOCHBERG

DATE DE LA CONVOCATION
03/04/2015

Etaient présents : SIMEON DE BUOCHBERG Pierre ; ANGELI Alain ; ROSSINI Jean ; MONDOLONI Ange Marie ; DOMINICI René ; RIBES RUSAFRA Régine ; CHIODI Sandrine ; ROCCHI Maguy ; GUIDICELLI Sébastien ; RUGGERI Aline ; IACOMETTI née ROSSINI Stéphanie; GRIMALDI Michel ; OTTOMANI Jean-François OTTOMANI Sébastien ; PAOLI Christian ; ROCCHI André ; MARTINETTI Jean-Philippe; CASAMATTA ANDREANI Bernadette ; SANTONI Marie-Josée ; VILLARD-ANGELI Dominique

Nombre de conseillers
En exercice : 23
Présents : 19
Votants : 20
Absents : 4
dont Représentés : 1

Etaient absents : ESPI-VENTURINI Mélanie ; PERALDI Natacha ; SANTONI François.

Etaient représentés : PERALDI Natacha représentée par ANGELI Alain.
SANTONI François représenté par Pierre SIMEON De BUOCHBERG

Secrétaire de séance : GRIMALDI Michel.

OBJET : ADOPTION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2014 DU BUDGET ANNEXE M49 ASSAINISSEMENT.

VU le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L2121-31, L 2341-1, L2343-2, R 241-1 à R 241-33,

Vu la délibération du Conseil Municipal, en date du 11 mars 2014, approuvant le budget du service public d'assainissement 2014,

Le Maire ayant quitté la séance et le conseil municipal siégeant sous la présidence du premier adjoint, conformément à l'article L2121-14 du Code des Collectivités Territoriales,

Après en avoir délibéré, le conseil municipal adopte à la majorité (4 contre ; 16 pour) le compte administratif de l'exercice 2014 du service public d'assainissement, arrêté comme suit :

	FONCTIONNEMENT €	INVESTISSEMENT €
Dépenses	371 844,50	57 950,30
Recettes	352 991,18	54 726,29
Résultat de l'exercice		
Excédents	-18 853,32	-3 224,01
Déficit	+ 8 264.43	
Excédents antérieurs		-2 225,05
Déficits antérieurs		
Restes à réaliser 2014 à reporter en 2015		76 377,30
Dépenses		51 200,00
Recettes		- 30 626,36
Résultat cumulé	-10 588,89	

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an que ci-dessus.

Le Maire,